

Chers parents,

Nous voici au seuil du troisième trimestre de cette année scolaire. Durant celui-ci nous mettrons tout en œuvre pour poursuivre ces derniers mois de la façon la plus sereine possible en restant à l'écoute et présents auprès de vos enfants ainsi qu'en vous permettant de rester en contact avec l'école (farde ou cahier de communication, journal de classe, courrier sous enveloppe, visio-rencontre, échange téléphonique, mail ...) malgré les normes sanitaires du « code rouge » qui sont toujours en vigueur.

Nous poursuivrons notre encadrement en apportant toute notre attention et notre professionnalisme tant sur le plan des apprentissages que sur celui du bien-être de chacun, du bien-être de la collectivité.

Nous compterons une fois de plus sur votre compréhension, votre soutien et votre collaboration afin que nous puissions vivre cette dernière ligne droite de la façon la plus positive et la plus constructive qu'il soit. Nous tenons d'ailleurs à remercier très sincèrement toutes celles et tous ceux qui ont déjà œuvré dans ce sens durant les deux trimestres précédents.

En ce qui concerne la vie de l'école au quotidien, nous sommes toujours tenus aux conditions et mesures dictées par le « code rouge » découlant de la situation sanitaire en cours, et ce, tel qu'expliqué dans la circulaire 8051.

Cela implique que les modalités d'organisation qui étaient en vigueur avant le 22 mars sont maintenues à l'exception des repas chauds qui peuvent être servis à l'école primaire si le respect des conditions très strictes est envisageable en tenant compte de la réalité de l'établissement, et ce, au moment opportun.

Et enfin, voici quelques points importants qui doivent retenir votre attention et qui, nous le souhaitons vivement, seront d'application :

1. Santé, sécurité, propagation du virus :

- Distanciation y compris aux sorties de l'école et sur les parkings, pas d'attroupements, masque pour les adultes et lavage des mains pour tous, quarantaine pour toute la famille dont un membre est testé positif, non accès aux parents dans les bâtiments, présence de tiers limitée au strict nécessaire

- Masque non obligatoire pour les P5-P6 mais bien évidemment accepté pour les enfants dont les parents le souhaitent

- Excursion d'un jour maximum, pas de classes de dépaysement, pas d'activités de regroupement lors des apprentissages et respect des groupes classes, pas d'activités parascolaires

- Un enfant malade ne se présente pas à l'école.

Une attention particulière est demandée aux parents d'Accueil et de M1 à ce propos. Nous demandons que tout enfant dont le nez coule (secrétions colorées et/ou

épaisses), tout enfant qui a une diarrhée reste à la maison. Cela évitera la contagion que nous avons connue avant les vacances.

- Un enfant ne peut pas quitter l'école avec une personne autre que la personne qui vient le chercher habituellement (parent, grand-parent, nounou).

Si un enfant doit quitter l'école avec le parent d'un copain, son/ses parent(s) doit (doivent) le signaler par écrit dans le journal de classe, le cahier ou la farde de communication au plus tard le matin même ou doit (doivent) envoyer un mail au secrétariat au plus tard à 10h30 le jour-même. Si un enfant quitte l'école un jour défini pour chacune des semaines avec une même personne, cela peut être écrit une fois pour toute.

Sans cette demande écrite, il ne pourra quitter l'école.

Il va de la sécurité de chaque enfant ainsi que de notre responsabilité partagée.

2. Repas chauds :

- Les repas chauds sont maintenus pour l'école maternelle.

- Pour l'école primaire, pour le moment, pas de repas chauds. Nous devons mesurer la faisabilité avec le traiteur et le personnel de terrain au regard des normes qui nous sont encore imposées. Dès un changement possible de la situation, les parents en seront avertis. Tous les enfants de primaire ont donc leur pique-nique en attendant tout changement.

3. Apprentissages :

- Les apprentissages se poursuivront suivant "les essentiels" et des balises qui nous sont transmises par la FWB en privilégiant les activités d'apprentissage et une évaluation continue.

- L'évaluation certificative CEB est maintenue et se déroulera selon les directives et les attendus propres à cette année particulière.

En poursuivant les apprentissages réguliers et consciencieux, comme à l'habitude, les enfants y seront préparés.

4. Calendrier :

Vendredi 30 avril : congé (récupération du 1^{er} mai)

Jeudi 13 et vendredi 14 mai : congé de l'Ascension

Vendredi 21 mai :

- Journée de formation pédagogique (Plan de pilotage) pour les enseignants

- Journée de congé pour les maternelles et pour les primaires

Lundi 24 mai : congé lundi de Pentecôte

Jeudi 1^{er} juillet : début des vacances d'été

En espérant vous avoir transmis les informations du moment dont vous avez besoin pour assurer votre organisation ainsi que le bon suivi de votre (vos) enfant(s),

Bien cordialement

Mme Ceulenaere